

**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS  
D'ADJOINT TECHNIQUE  
DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
SESSION 2023**

En application des articles 3-2 à 3-4 du décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et de l'article 51 du décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur, des recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation auront lieu, au titre de l'année 2023, dans les établissements publics d'enseignement supérieur et les établissements publics administratifs sous la responsabilité des présidents ou des directeurs de ces établissements.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi type.

Conformément à l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre total de postes à pourvoir à 167.

Au titre de *l'Université Jean Moulin LYON 3* le nombre de postes à pourvoir est fixé à 1

**1 POSTE BAP G Opérateur de maintenance**

Les dossiers de candidature sont constitués :

- d'une lettre de candidature
- d'un curriculum vitae détaillé **indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés**
- de la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité)

Ils doivent être adressés

**Université Jean Moulin Lyon 3  
Service des personnels BIATS  
Véronique PORRETTA Réf ADT BAP G  
Bureau des concours  
1 C avenue des Frères Lumière  
CS 78242  
69372 LYON CEDEX 08**

Le président de l'Université Jean Moulin LYON 3 arrête la création d'une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

La commission de sélection examine les dossiers de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessous, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

**La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 2 mai 2023 inclus.**

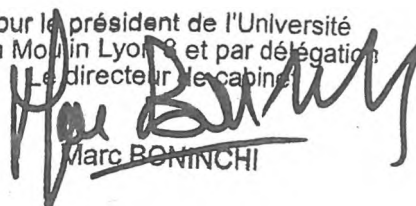
Les candidats retenus seront convoqués pour un entretien par courrier.

La date prévue pour le recrutement est le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Pour tout renseignement complémentaire, vous devez vous adresser à [concours-itrf@univ-lyon3.fr](mailto:concours-itrf@univ-lyon3.fr).



Pour le président de l'Université  
Jean Moulin Lyon 3 et par délégation  
Le directeur de cabinet

  
Marc BONINCHI